

# LE PHARE

Les journalistes de terrain risquent parfois leur vie pour nous informer

## SOMMAIRE

### Hommage

- À Annick Préaubert ..... p. 2

### Festivités

- Jouons ensemble ! ..... p. 2  
- La Fête Mondiale du Jeu ..... p. 3  
- « Carnaval de l'Amour » ..... p. 16

### Vie associative

- 40 ans de Philatélie aux Ulis ..... p. 4  
- La Médiation aux Ulis a 20 ans ..... p. 5  
- *Dakini* vient de naître ..... p. 6  
- Enquête de l'UAU 1) ..... p. 13  
- Enquête de l'UAU 2) ..... p. 14  
- CA et Bureau de l'APEX\*Ulis ..... p. 17

### Société

- Fusion des centres hospitaliers ..... p. 8  
- Labos d'analyses médicales ..... p. 9  
- Témoignage sur la Tunisie ..... p. 11

### Points de vue

- Yoga et développement ..... p. 7  
- Une bouteille à la mer ..... p. 10  
- D'ailleurs nous sommes d'ici ..... p. 10  
- Refusons la xénophobie ! ..... p. 11  
- Poèmes satiriques : 2 textes ..... p. 17

### Sport nautique

- Une Ulissienne qui a pris la large .. p. 12

### Culture

- Festival « Le Regard » ..... p. 9  
- *Les Herbes Sauvages* : agenda ..... p. 15  
- Voulez-vous danser ? ..... p. 15  
- « Rencontre des Différences » ..... p. 17  
- Le coin des poètes : 4 textes ..... p. 18  
- Frédéric Chopin aux Ulis ..... p. 19  
- Langue et Culture allemandes ..... p. 20

Phare de l'Île Verte

## LE PHARE - 45

Édité par APEX \* ULIS

MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

**Directeur de publication :**

Marie-Odile Charpenet, Présidente

**Comité de Rédaction**

**et maquette PAO :**

APEX \* ULIS - ISSN 1622-8804

11.000 exemplaires

**Imprimerie Domi Graphic**

91550 PARAY-Vieille-Poste

Tél. 01.69.02.03.03

## LIBÉREZ LES OTAGES !



Stéphane Taponier, Hervé Ghesquière (reporters de France 3) et leurs accompagnateurs, Mohammed Reza, Ghulam et Satar, ont été enlevés le 30 décembre 2009 en Afghanistan.

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 45 - Mai 2011

## ÉDITO.

## DÉMOCRATIE

Ce mot n'est pas au front de nos édifices, et pourtant il exprime une valeur universelle, celle des hommes à prendre en charge leur destin individuel et collectif. Son principe est le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » (Constitution de 1958, article 2).

Le sens du mot démocratie dépend du lieu, du contexte historique et politique. Le sens que lui donnent les manifestants des pays du Maghreb et du Proche-Orient correspond à une idée de liberté et au moyen pour l'obtenir. Pour eux la peur générée par un gouvernement autoritaire est tombée, la parole s'est libérée, décollée par les forums et les réseaux sociaux. Les nouvelles technologies ont facilité la mobilisation, l'échange et la propagation des idées, comme le fut en son temps l'invention de l'imprimerie, la diffusion du livre.

La démocratie se décline en **démocratie représentative** (les représentants élus pour plusieurs années gouvernent) et en **démocratie participative** (implication directe et permanente des citoyens). La démocratie participative ne doit pas être qu'une information lorsque les projets sont "ficelés". Elle doit être un **dialogue, un partenariat permanent** avec une information identique pour tous. Ne pas respecter ces principes entraîne démobilité des citoyens, encouragement au dénigrement de la chose politique, voire abstention aux élections.

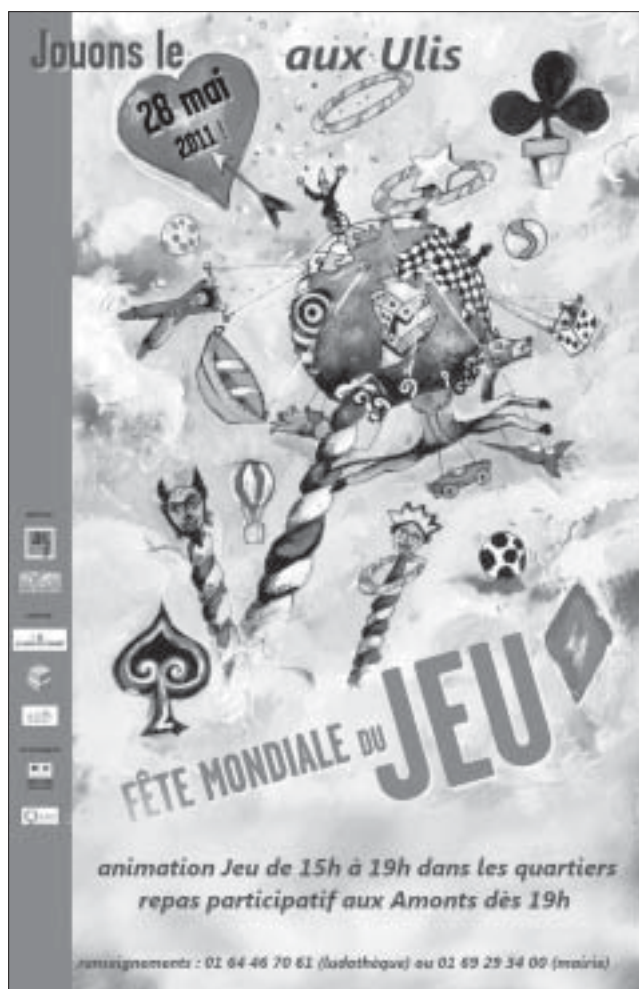
Aux Ulis, la démocratie participative fonctionne grâce aux divers Conseils : de Quartier, des Jeunes, des Aînés, des Résidents étrangers, et aux Ateliers urbains. Mais soyons vigilants et **rappelons les promesses encore non tenues** pour le Conseil de la Vie associative, sans oublier la Maison des Associations.

La démocratie représentative est à reconquérir individuellement à chaque élection. La démocratie participative est à reconquérir par tous et à faire vivre chaque jour !

**Marie-Odile Charpenet**  
pour la Rédaction du *Phare*

**NDLR** - Vos doigts et vos yeux ne vous ont pas trompés : le toucher du papier et la qualité des photos ont changé. Ce numéro 45 du *Phare* a été imprimé en offset. Quel sera le résultat ? La raison n'est pas technique, mais financière : conséquence de l'austérité décidée par le gouvernement et appliquée avec zèle aux Associations. La 2<sup>e</sup> édition de Festi'cité fut "placée sous le signe de l'expression du citoyen". Cela tombe bien : le numéro 46 attend vos réactions.

## JOUONS ENSEMBLE !



Initiée en 1999 par l'ACE et l'ALF, la Fête du Jeu a été lancée aux Ulis le 12 mai 2001 par le Comité de Quartier Centre-Est, en partenariat avec l'AVAG, le CLMO de la Châtaigneraie et le Service Démocratie locale. Depuis, elle n'a pas cessé de prendre de l'ampleur, d'abord dans les quartiers puis en centre-ville, tandis qu'elle devenait la Fête nationale du Jeu, puis la Fête mondiale du Jeu.

## Annick Préaubert, une Ulissienne d'adoption, nous a quittés.

### Nous ne l'oublions pas.

Après Tchernobyl, à la MPT des Amonts, Annick était notre conscience écologique. Avec elle, nous avons créé l'Association *Sauvons la vie*, une appellation un peu ronflante que nous avons prise très au sérieux, en lançant de nombreuses activités, dont des soirées très conviviales, toujours accompagnées de repas bio, par exemple : « un autre pain ... », « l'eau c'est la vie ... », mais aussi sur la radioactivité avec la CRIIRAD, sur Haïti et l'esclavage, la

Pour revenir aux sources de la démarche (jouer partout), la Fête est repartie dans deux quartiers des Ulis en 2010. En 2011, c'est une dizaine de sites qui ont été prévus par un large collectif, auquel vous pouvez vous joindre.

Une seule ambition pour cette journée du 28 mai 2011 : jouer gratuitement, ensemble et partout !

Jeux de société, jeux de plein air, jeux avec des boules, jeux avec des pions, jeux multimédia, jeux d'adresse, jeux de construction, jeux sportifs, tout sera fait pour jouer ensemble dans les différents quartiers de notre ville. De Courdimanche aux Amonts en passant par la Treille, le Parc Nord, le centre-ville, peut-être le Lubéron, il y aura toujours un endroit où rencontrer d'autres Ulissiens pour jouer avec eux dans la bonne humeur.

Vous souhaitez seulement jouer ? N'hésitez pas à venir en famille, avec des amis, avec des voisins. Vous avez des jeux chez vous ? Qu'ils soient vieux, neufs ou de votre invention, venez les partager ou les faire découvrir.

Vous faites partie d'une Association ou d'une amicale, d'une instance participative ou d'un Service municipal ? Il n'est pas trop tard pour participer à l'organisation ou l'animation de la Fête du Jeu du 28 mai 2011, au moins un moment. Et la Fête des Voisins, qui aura lieu la veille au soir, pourra être une occasion de la faire connaître.

Quel que soit votre mode de participation, vous serez les bienvenu(e)s. L'AVAG et tous ses partenaires comptent sur vous, le samedi 28 mai 2011 à partir de 15h00 !

### AVAG / Ludavag

16-19 résidence les Hautes Plaines, 91940 Les ULIS

Tél.: 01.64.46.70.61 - Mél.: ludo@avag.fr

Site Internet : <http://www.avag.fr>

non-violence, l'alimentation bio, sans oublier les ateliers scolaires.

En ces temps où, de nouveau, le nucléaire menace, où la dégradation de la vie sur la planète devient, hélas, une évidence, Annick Préaubert, il y a 25 ans, a joué un rôle de « lanceur d'alerte ». À nous de mettre en actes cette lucidité. Ces quelques mots d'un ami commun, poète, qui nous semblent rejoindre sa spiritualité :

*« Nous sommes en route  
vers le pays que nous portons en nous  
comme des nomades, à la recherche de leur feu »*

**Francine et Michel Coutaux-Beauplet**  
toujours Ulissiens de cœur.

## Samedi 28 mai aux Ulis : la Fête Mondiale du Jeu

Sous l'impulsion de l'Association des Ludothèques Françaises, la Fête du Jeu est organisée par un collectif d'Associations nationales. Elle est parrainée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. En 2009, elle est devenue la Fête Mondiale du Jeu !

**L'objectif de cette journée nationale est de faire reconnaître le jeu comme :**

- activité essentielle pour le développement de l'enfant ;
- outil d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous ;
- expression culturelle favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles ;
- création de lien social et de communication ;
- occupation de loisirs et source de plaisir.

**L'esprit de cette journée prend appui sur les principes suivants :**

- **la gratuité** (la participation à la fête du jeu doit être gratuite pour tous) ;
- **le jeu pour tous** (cette journée doit permettre de rassembler et de faire se rencontrer des personnes d'âges et de cultures différentes) ;
- **le jeu sous toutes ses formes** (cette journée fera la promotion du jeu sous toutes ses formes : jouets, jeux de société, de plein air, traditionnels, jeux vidéo... et encouragera toute autre initiative en rapport avec le jeu (exposition, conférence, débat) ;
- **le jeu partout** (lors de cette journée il s'agira de favoriser la pratique du jeu dans les lieux publics et privés, les institutions, la rue, l'espace familial).

### Répartition prévisionnelle des activités (à confirmer)

<p><b>LCR de la Treille</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de pions</li> <li>• Jeux divers (géants ; prêtés par la Ludavag ; prêtés par les joueurs)</li> </ul>		<p><b>Square de Courdimanche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux pour les petits</li> <li>• Jeux d'adresse</li> <li>• Jeux divers</li> </ul>
<p><b>Terrains de sport du Parc Nord</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux sportifs</li> <li>• Jeux de plein air</li> </ul>		<p><b>MPT et placette de Courdimanche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de rôles</li> <li>• Jeux musicaux</li> <li>• Jeux divers</li> </ul>
<p><b>Ludothèque de l'AVAG</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux en réseau</li> <li>• Jeux divers</li> </ul>		<p><b>Devant le CLMO la Châtaigneraie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux d'adresse</li> <li>• Jeux divers</li> </ul>
<p><b>MPT et placette des Amonts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de rôles</li> <li>• Jeux musicaux</li> <li>• Jeux divers</li> </ul>		<p><b>Place du marché</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux d'adresse</li> <li>• Jeux sportifs</li> </ul>
<p><b>Devant le n°1 des Avelines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication de jeux</li> <li>• Jeux divers</li> </ul>		<p><b>Médiathèque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de mots</li> <li>• Jeux en réseau</li> </ul>
<p><b>LCR du Lubéron</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de pions (dames, échecs, ...)</li> </ul>		

C'est dans cet **esprit de large rencontre, de partage, de proximité et de diversité des sites** que la population est appelée à participer à la Fête Mondiale du Jeu, le 28 mai de 15 à 19 heures. La préparation est assurée par un large collectif qui comprend notamment des Associations, des amicales de locataires, des syndicats de copropriétaires, des Conseils participatifs, des équipements municipaux (le Donjon, les deux MPT, la Médiathèque, des CLMO, le SMJ, ...) et, bien sûr, la Ludothèque de l'AVAG qui fournit des jeux et assure la coordination. Il n'est pas trop tard pour participer à l'organisation et aux animations (voir les coordonnées en bas de page).

Comme le montre le plan ci-dessus, une dizaine de sites publics sont prévus au moment de la mise en page de ce numéro du *Phare*. Les sites sont groupés en grappes, "spécialisées" dans une ou quelques grandes catégories de jeux. Cependant, la cohérence sera assurée par un jeu de piste, expliqué dans un mini-tract largement distribué. Les deux MPT organiseront un concours de gâteaux.

D'autres sites sont possibles, d'autres partenaires sont souhaités. Vous pourrez apporter des jeux. Vous pourrez aussi en fabriquer. À partir de 19 heures, la soirée se terminera par un repas-spectacle participatif à la MPT des Amonts (chacun apportera et partagera ses plats préférés). Les seules choses exigées seront la bonne humeur, la patience, la sérénité, le respect, et un peu d'organisation.

Pour toute information ou proposition à la Ludothèque : Tél. 01.64.46.70.61 - Mél. ludavag@gmail.com

## 40 ANS DE PHILATÉLIE AUX ULIS

**L'Association Philatélique des Ulis (APU) a fêté son 40<sup>ème</sup> anniversaire le 23 janvier 2011, dans la salle du LCR de la Treille. Ce fut dans l'ambiance bon enfant dont elle est maintenant coutumière, à l'occasion de la 9<sup>ème</sup> édition de ses « Rencontres Philatéliques ».**



C'est, en effet, en octobre 1971 que 15 mordus de philatélie fixent les statuts de l'APU et élisent leur premier Conseil d'Administration, sous la présidence de Jean Mucheron, qui habitait alors à Fontenay-lès-Briis ! En effet, il n'existait aucune Association de ce genre dans toute la Vallée de Chevreuse ! L'Association comblera vite ce vide local et les philatélistes des villes environnantes vont venir s'associer aux Ulissiens pour faire une grande Association : en novembre 1973, elle compte déjà 65 membres, dont 29 jeunes de moins de 18 ans ! Elle culminera avec près de 200 membres à la fin des années 70. Tous les thèmes de la Philatélie y sont abordés, la compétence de certains enrichissant la connaissance de tous. Pour beaucoup, des aspects tout à fait inconnus vont ouvrir des perspectives nouvelles de recherche et d'études. Par ses expositions dans les MPT, à la Médiathèque ou au centre Boris Vian, elle participe aux



activités culturelles de la ville. Sous l'impulsion de Monsieur Lasroux, sous-directeur du CES de Mondétour, des réunions sont organisées à destination des scolaires. Cette décennie sera la grande période de l'Association. En effet, ces succès ont poussé certains à créer d'autres clubs ou Associations philatéliques aux environs : Orsay d'abord, puis Gif-sur-Yvette et, plus récemment, Villebon-sur-Yvette ont créé leur propre structure pour accueillir les philatélistes, et l'Association ne compte plus maintenant que 23 membres. Mais une nouvelle période s'est ouverte : les bonnes relations anciennes entre certains des membres de ces nouvelles Associations et la doyenne qu'est l'APU se sont traduites par une « inter-communalité » au niveau de la philatélie, et chaque club organise à tour de rôle une exposition ouverte aux 4 Associations : la plus récente a eu lieu à Villebon, au Grand Dôme, le 30 janvier 2011.

Parmi les réalisations de l'Association, il faut mentionner quelques flammes d'oblitération temporaires (pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'APU, pour le Bicentenaire de la Révolution, pour la Fête des Ulis en 1986) et un cachet temporaire pour l'inauguration de la Médiathèque en 1987. Beaucoup plus récemment, l'Association a édité des « timbres personnalisés » représentés ci-dessous.



Nous ne pouvons pas relater la vie de cette Association sans parler du soutien que nous apporte la Municipalité des Ulis : M. Loridant tout comme Mme Olivier viennent nous rendre visite à chacune de nos manifestations, et le premier n'oubliait pas l'Association en nous adressant, à chaque occasion, les cachets spéciaux des Congrès du Parlement lorsqu'il était sénateur. Nous n'oublions pas le service inter-associatif et le personnel communal, tous présents pour nous aider.

L'APU se réunit tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches de chaque mois à la Maison pour Tous de Courdimanche, de 10h à 12h, pour des échanges de timbres et d'informations philatéliques diverses. Les prochaines réunions auront lieu les 8 et 22 mai, 12 et 26 juin 2011.

**Pierre Lutz**

Président de l'Association Philatélique des Ulis (APU)  
MPT de Courdimanche

## LA MÉDIATION AUX ULIS A 20 ANS



Voilà 20 ans, naissait la Médiation aux Ulis. Le saviez-vous ? Eh oui, Les ULIS fut la première ville de l'Essonne à tenter le pari de la Médiation. Depuis mai 91, il est possible de rencontrer des médiateurs, et nous profitons de cet anniversaire pour vous interpeller. En effet, trop peu de personnes osent venir en médiation.

Y venir et pourquoi ? On peut et on doit y venir parce que lorsque l'on est en conflit, il y a souffrance ; mais jusqu'où peut aller la souffrance, seules les personnes qui y sont confrontées peuvent le dire.

### Voyons ensemble les freins qui nous empêchent de franchir le pas.

- Le sentiment d'échec :  
*On n'a pas été assez grand pour y arriver tout seul.*
- Le sentiment d'indiscrétion :  
*On lave son linge sale en famille,*
- Le sentiment d'incompétence :  
*Qu'est-ce que le médiateur sait que je ne saurais pas ?*
- Le sentiment de partialité :  
*il sera plus proche de l'autre ou plus proche de moi.*
- Le sentiment d'impuissance :  
*Pourquoi, lui, pourrait, là où je n'ai pas pu ?*
- Le sentiment d'une trop grande objectivité :  
*le médiateur va voir que l'autre a aussi raison.*
- La crainte de l'intervention d'une nouvelle autorité :  
*on ne veut pas d'un juge ou d'un conseil.*
- Le risque d'influence par la sensibilité :  
*L'autre va pleurer, l'émouvoir, le séduire.*
- Le risque d'influence par les capacités de langage :  
*l'autre a les mots, il sait bien parler.*
- Le désir de justice n'est pas celui de la Médiation :  
*Moi j'attends de la société que l'un de ses représentants dise qui est responsable.*

Ces arguments montrent les malentendus qui existent sur la Médiation. Les gens, même lorsqu'ils sont informés, ne le sont pas vraiment, leurs fantasmes sur ce tiers étranger subsistent. Les médiateurs ne sont ni juges ni arbitres, ils n'ont pas à déterminer de responsabilités, mais doivent simplement aider les personnes en conflit à arriver à une solution sans perdant, sans gagnant. Ils sont tenus au secret le plus complet. Nous ajouterons que ce soutien est gratuit.

### Déroulement de la Médiation

**1. Introduction** - Après avoir reçu individuellement chacune des parties, le médiateur commence la rencontre avec calme et détermination afin de créer une ambiance favorable à la résolution du conflit.

Il explique comment se déroulera la séance, de telle manière qu'aucun des participants ne soit pris au dépourvu. Les règles de base sont alors établies et le rôle du médiateur est précisé. Avant le début des confrontations, toutes les questions peuvent et doivent être posées.

**2. Récits** - Le médiateur demande à chacune des parties de présenter les faits, son point de vue, sans qu'elle soit interrompue par l'autre. Il encourage les parties à exprimer leurs sentiments et essaie de dégager les causes sous-jacentes du problème. Après chaque récit, il est demandé aux participants de préciser ce qu'ils attendent de la Médiation.

**3. Résolution du problème** - Le médiateur reformule chacun des différents aspects du conflit, il encourage au dialogue et à la coopération. Il intervient fréquemment pour résumer et préciser certains faits, en cherchant toujours des bases de négociation. Il n'y a pas de "formule magique" pour arriver à un accord, chacun doit y mettre du sien.

**4. Accord** - Si les deux parties concernées sont satisfaites des résultats de la séance et arrivent à un accord, le médiateur procède à un écrit en présence des participants, qui s'engagent à en respecter les termes.

**Conclusion** - Ce que nous savons, c'est que les confrontations quotidiennes d'intérêts et de valeurs peuvent se résoudre par le dialogue et la négociation ; mais elles peuvent aussi dégénérer en violence, exclusion et rupture. La Médiation est l'intervention d'une tierce personne pour établir, ou rétablir, la communication entre les protagonistes. Le médiateur a pour fonction de renouer les fils pour que les parties en présence retrouvent la maîtrise de "leur" conflit et tentent elles-mêmes d'y apporter une solution.

Un des aspects importants de la Médiation est de pouvoir intervenir à un niveau préventif avant l'explosion du conflit, avant l'action judiciaire et surtout d'éviter la détérioration de la situation. En faisant valoir le respect mutuel, la médiation développe une alternative compatible avec la solidarité et la réconciliation.

La Médiation s'exerce dans de nombreux domaines, des rapports interpersonnels aux relations internationales. Alors, pourquoi ne feriez vous pas appel à la Médiation ?

En attendant, l'Association ulissienne de Médiation est à votre écoute à la MJD (rue des Bergères), le lundi et le jeudi, de 18h00 à 19h30.

**Robert Duflos**  
pour l'équipe des médiateurs

**Association ulissienne de Médiation**  
Maison de la Justice et du Droit  
Groupe scolaire des Bergères, 91940 Les Ulis  
Tél : 01 64 86 14 05  
Mél.: mediationlesulis@gmail.com

## Dakini vient de naître



En tant que praticienne en Mouvement Sensible, diplômée d'une formation de danse et thérapie par le Mouvement Sensible, je viens de créer l'Association *Dakini* aux Ulis.

Cette association loi de 1901 a pour but la promotion de techniques de mouvements, de touchers et de paroles contribuant au développement de la personne.

L'axe principal concerne la pratique du Mouvement Sensible qui a pour objectif de développer la sensibilité à la perception de son intériorité pour pouvoir s'exprimer dans le monde avec plus de fluidité, plus d'harmonie et plus de douceur. Le Sensible est une notion créée et développée par la Somatopsychopédagogie perceptive. **Elle est une discipline qui étudie par quels moyens on peut apprendre et grandir en conscience à partir d'un vécu corporel plus riche et mieux ressenti.**

Le Sensible désigne donc l'ensemble des rapports que l'on établit entre sa propre intériorité et le monde extérieur. Le corps est expression de l'Être. Le sensible est le lieu d'expérience de l'être dans le corps.

Des activités associées telles que des ateliers cuisine-santé à orientation végétarienne, des interventions d'artistes et de thérapeutes, seront proposées ponctuellement.

Quelques principes sont essentiels pour l'association *Dakini* :

- Rendre accessibles des techniques de bien-être à tout public et aussi aux populations en difficultés économiques.
- Promouvoir par des ateliers de cuisine et une éducation à la santé, l'alimentation santé à moindre coût (seront à chaque fois présentés le coût de revient, la provenance des produits et leurs intérêts nutritionnels).
- Favoriser la convivialité, la solidarité, le partage et le libre échange.

### Horaires :

L'Association proposera, une fois par semaine, un cours de 1h30 et, une fois par mois, un atelier de 3h ou 4h, le samedi ou le dimanche.

Une porte ouverte sera organisée mi-juin dans l'une des salles prêtées par la municipalité. Lorsque la date et le lieu seront convenus, une information sera diffusée aux Ulis.

**Séverine Lamorille**

*Présidente de l'Association Dakini*

Nous pourrions par exemple partager l'apprentissage de la recette suivante.  
**Cake marbré, chocolat-vanille :**



200 g de farine, 40 g de féculé de pomme de terre, 100 g de sucre cassonade, 1 sachet de sucre vanillé, 1 sachet de levure chimique (11 g), 80 g de margarine végétale fondue, 250 ml de crème de soja liquide, 100 g de compote de pomme, 1 C à S d'extrait de vanille, 50 g de chocolat noir. Mélanger dans un saladier la farine avec la féculé de pomme de terre, les sucres et la levure, puis ajouter la margarine fondue, la crème de soja et la compote de pomme. Bien mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène. Préchauffer le four 10 mn à 200° C. Fondre le chocolat sur feu doux. Séparer la pâte en deux, dans une partie mettre l'extrait de vanille et dans la seconde le chocolat. Bien mélanger au fouet chacune des pâtes. Dans un moule à cake, déposer de la pâte à la vanille puis par dessus de la pâte au chocolat... et ainsi de suite, soit 6 couches. Enfourner le cake pendant 30 mn à 200° C. Surveiller la cuisson avec la pointe d'un couteau. Laisser refroidir avant de démouler.

Association **Dakini**  
chez Séverine Lamorille  
1 résidence Les Bathes  
91940 Les ULIS

07.61.18.32.78 ou 01.69.86.15.27  
s.lamorille@gmail.com

## POURQUOI LE MONDE n'est-il pas comme nous le souhaiterions ? Qu'y pouvons nous ?

Beaucoup d'entre nous ressentent une insatisfaction : il nous manque quelque chose. Et pourquoi ? Parce que le monde n'est pas comme nous le souhaiterions. Trop injuste, trop inégal, trop brutal, ou trop stupide. Ah, si j'avais ça ! Ah, si untel ou unetelle était comme ça ! Ah, si j'étais avec telle personne dont j'ai besoin ! Ah, si le monde était comme je le souhaite, je serais heureux !

Le monde n'est pas comme je le souhaite. Alors, j'ai deux solutions : changer le monde ou me changer ! Car me plaindre ou râler ne m'apportera pas la satisfaction. Mais ai-je la capacité de changer le monde pour qu'il devienne comme je le voudrais ? Je peux y contribuer, mais si je ne garde pas une partie de mes forces pour me changer, je serai toujours dans l'insatisfaction d'accuser les autres : mon chef, mes subordonnés, mon conjoint, les dirigeants économiques ou politiques. Ou d'accuser le destin qui ne m'a pas fait rencontrer ceux que je voulais rencontrer.

En général, nous vivons dans un état de "séparation" d'avec ce qui nous manque. Quand on est jeune, on est sûr d'obtenir par notre volonté ce qui nous manque. Quand on est vieux, force est de reconnaître que nous non plus n'avons pas réussi. Ça paraissait si simple pourtant, quand on était jeune ! Par exemple, dans la rencontre amoureuse, nous cherchons l'homme ou la femme idéal(e). Nous croyons le/la rencontrer puis nous déchantons car il/elle ne correspond pas à notre idéal. Cet idéal, c'est notre homme intérieur si nous sommes une femme, ou notre femme intérieure si nous sommes un homme. Il y a peu de chances que nous trouvions à l'extérieur ce qui est à l'intérieur. Et pourtant, nous cherchons à l'extérieur. Le yoga nous permet de le trouver à l'intérieur. Si nous l'avons trouvé à l'intérieur, nous serons moins exigeants sur celui ou celle de l'extérieur.

De même, il y a un monde de paix, de justice, de joie, à l'intérieur de nous. Il y a peu de chances que nous le trouvions à l'extérieur, ou que nous modifions suffisamment le monde extérieur pour qu'il nous satisfasse. Le yoga nous permet de trouver ce monde intérieur. Si nous l'avons trouvé à l'intérieur, nous serons moins exigeants sur le monde extérieur, et notre action sera plus sereine et efficace.

Dans la spiritualité, même si nous avons renoncé au bonheur terrestre et espérons le bonheur céleste, nous cherchons le paradis et le Suprême à l'extérieur de nous. Et tellement à l'extérieur de nous que c'est même à l'extérieur de notre vie : à la mort !

Pourtant, bien des mystiques comme Thérèse d'Avila ont expliqué que le Suprême se trouvait à l'intérieur de nous ! Le yoga nous permet de trouver ce monde spirituel intérieur. Si nous l'avons trouvé à l'intérieur, nous ne sentirons plus cette séparation du monde spirituel extérieur. Du moins pas tout le temps. Et notre pratique spirituelle sera plus sereine et moins dans la demande ou le reproche.

Comment le yoga (parmi d'autres pratiques) permet-il de trouver ce monde intérieur ?

On commence par l'attention aux sensations du corps et, pour cela, on fait des gestuelles qui l'impliquent. Cela retire temporairement l'attention au monde extérieur : ce sont des vacances insouciantes. On obtient un premier bien être et une détente qui réduit le stress. Souvent le yoga occidental s'arrête là.

Puis, dans la phase de repos qui suit la gestuelle, on s'intériorise un peu plus. On passe de l'observation des sensations à celle des émotions ou de l'agitation mentale.

À l'intérieur de notre psychisme, il n'y a pas qu'un monde idéal. Il y a aussi un "affreux jojo" qui critique tout ce qui est à l'extérieur et qui ne se voit pas lui-même. Il nous fait faire bien des bêtises en réagissant aux événements d'une façon que nous regrettons après. On dira pour s'excuser : "j'étais hors de moi" !

À force de chercher à l'extérieur de nous-mêmes, nous finissons par être à l'extérieur de nous-mêmes.

L'observation de nos émotions négatives et de notre agitation mentale, nous permet de reconnaître cet affreux jojo (affreux je-je).

Quand nous l'avons reconnu et accepté, mais pas approuvé, nous pouvons accéder au calme mental.

Puis, au delà du mental, vers quelque chose d'insoupçonné, d'inespéré !

La difficulté pour en parler est que, historiquement, cela a été fait dans un langage religieux : des mystiques chrétiens, des soufis musulmans, des yogis orientaux. Dans le bouddhisme, on trouve un vocabulaire de repérage qui est presque psychologique. Mais en parler n'est pas y être :

*"Ceux qui parlent ne savent pas,  
ceux qui savent ne parlent pas."* (Lao Tseu)

Le mieux, c'est d'expérimenter le yoga, c'est ce que nous essayons de faire dans notre Association.

**Philippe Radouan**

Association **Yoga et Développement**  
La Vaucouleur - 91940 Les ULIS

Mél. : gkaram@wanadoo.fr

## FUSION DES CENTRES HOSPITALIERS D'ORSAY ET DE LONGJUMEAU ?

Le CHO\* et le CHL\*\* vont devoir fusionner, c'est ce que rapportent les médias. Pour l'ARS (Agence Régionale de Santé), c'est en tout cas officiel. Si l'objectif final était de mettre des moyens en commun pour mieux soigner les patients, les personnels hospitaliers ne pourraient qu'approuver. C'est une réalité bien différente que l'on constate.

Le regroupement des hôpitaux de proximité en super Pôles Hospitaliers selon la loi Bachelot entraîne des suppressions d'emplois en masse, masqués sous le terme de « redéploiement », et favorise amplement le secteur privé. Ainsi, la répartition des activités doit répondre à des obligations d'équilibre financier. Mais quelle répartition ? L'ouverture de l'ambulatorio au détriment de la chirurgie n'est que le début de la dégringolade du CHO.

### Extrait du « mag » de Télésonne du 27 janvier 2011

**Le journaliste :** « En fusionnant les hôpitaux du nord Essonne, les spécificités chirurgicales de chacun vont être accentuées. Longjumeau hériterait des urgences, de la pneumologie et de la gynécologie. Orsay se renforcerait dans la neurologie et le digestif, mais rien n'est encore arrêté. Les derniers arbitrages pourraient être pris fin février. L'hôpital de Longjumeau devrait aussi être rénové. La Direction affirme qu'elle prendra sa décision à la fin de l'été mais le budget qu'elle y consacrerait semble se réduire de jour en jour. »

**Le Directeur CHO/CHL :** « Entre tout et rien, il faut savoir prendre quelque chose et, moi, je pense que c'est quelque chose qui n'est pas négligeable. 100 millions d'€, ce n'est pas neutre. Ce sera sans doute inférieur. »

**Le journaliste :** « Un budget jugé insuffisant par les syndicats, qui craignent que l'ensemble des crédits du département soient avalés par l'hôpital sud francilien. »

**Le syndicaliste du CHL :** « On voit bien qu'il va falloir payer le bâtiment là-bas et on est très inquiets par rapport à ce que, nous, on va pouvoir récolter après pour faire les travaux et pour faire simplement la maintenance de nos hôpitaux de proximité, Longjumeau ou Orsay. »

**Le journaliste :** « Les syndicats reprochent surtout à leur Direction de réaliser cette fusion dans la précipitation, alors que tout le monde en parle depuis au moins 5 ans. »

LA RÉFORME DE L'HÔPITAL PUBLIC EST-ELLE DANGÉREUSE ?



Ainsi, la précipitation de la fusion CHO/CHL est due au faramineux coût financier de la création de l'hôpital sud francilien (fusion de l'hôpital d'Évry-Courcouronnes et de Corbeil-Essonnes, qui avait alors supprimé 400 postes). Le loyer annuel du bail étant passé de 30 à 42 millions d'€ en 5 ans, 11 millions doivent être supportés par le Département. D'où ce violent coup d'accélérateur de la part de notre Direction, ainsi que de celle de Dourdan/Etampes. Services doublons supprimés en catastrophe, opérations de rénovation suspendues ou revues à la baisse comme au CHL...

D'autres moyens sont mis en œuvre pour assurer une "bonne" désorganisation : médecins non remplacés, Services désorganisés volontairement, pression constante sur les agents, fixation d'objectifs intentionnellement irréalistes (par exemple le nombre d'accouchements...) !

Ces cinq dernières années, l'offre de soins du CHO a considérablement diminué suite à des transformations inadaptées pour les usagers (exemples : plages de consultations réduites en faveur des consultations privées ; consultations des troubles de sommeil réduites à un diagnostic sur les ronflements ; ...), les obligeant à trouver une solution dans un autre centre hospitalier, éloigné, ou plus souvent dans le privé, avec les conséquences financières qui en découlent.

Les personnels craignent qu'à terme le CHL, après restructuration, intègre une grande partie des activités médicales d'Orsay, qu'il ne reste au CHO que la psychiatrie et qu'il devienne un grand pôle gériatrique nord-Essonne.

C'est pourquoi nous demandons l'arrêt de la fusion !

**Syndicalistes du CHO**

\* CHO : Centre Hospitalier d'Orsay

\*\* CHL : Centre Hospitalier de Longjumeau



## Laboratoires d'analyses médicales en danger

D'ici 2016, les laboratoires d'analyses médicales de proximité seront probablement des annexes d'une usine à analyses départementale. Le code de la santé publique va être modifié, avec harmonisation au sein de l'Union Européenne.

Tout le secteur de l'analyse médicale sera concerné : les actes d'examen de biologie médicale, les personnels infirmiers, la profession de biologiste médical, les missions de santé publique des laboratoires, les sanctions pénales encourues, l'accréditation et l'inspection. Près de 60 000 professionnels de santé vont être livrés aux financiers du CAC 40. Cette réforme a été préparée dans la confidentialité, en utilisant une procédure législative d'exception qui contourne le débat parlementaire.

Les laboratoires d'analyses médicales enverront les prélèvements à l'usine d'analyses départementale par coursier, et ce par tous les temps ; en soirée... ou plus tard, cette usine leur faxera donc des résultats peu fiables. On peut s'attendre à une forte déshumanisation, au profit des assurances de santé privées et des fonds de pension.

Les sociétés commerciales internationales veulent l'ouverture du capital détenu à 75 % par les biologistes. Elles ont saisi la Cour de Justice de l'Union Européenne. Mais la Cour pourrait considérer que le secteur de la biologie ne pratique pas d'actes commerciaux (elle a déjà rendu une décision de ce type pour les pharmacies).

Pourra-t-on garantir l'accès à un plateau technique de biologie sur tous les territoires de santé, sans position monopolistique sur un territoire donné ? On peut craindre que les patients aillent engorger les urgences de l'hôpital dès que les analyses ne pourront plus être effectués à temps dans le laboratoire de proximité.

Le secteur de l'analyse médicale ne représente que 2% des dépenses de santé. Est-ce raisonnable de saccager ce secteur et de risquer la santé des patients pour de l'argent ?

Une pétition a déjà recueilli 274 712 signatures au 23 avril 2011 : <http://www.touchepasmonlabo.com/php/index.php>

**Jacques Cartier**



## « Le Regard »

Quel regard est porté sur les hommes ? Quel regard est porté sur les œuvres ? Ce festival\* est une collaboration entre un hôpital, la mairie d'Orsay, une école primaire, des Associations, un service hospitalier d'Orsay, des Ulis, de Palaiseau et de Massy.

L'œuvre d'art dévoile le regard,  
la part de l'ombre du spectateur.

Le regard désigne celui qui crée comme singulier, différent. Le regard est comme un homme, suspendu dans un moment, qui hésite entre savoir si ce qu'il a vu est vrai et si c'est simplement un instant, un rêve, une chose.



Le regard, comme l'homme, ne dure qu'un instant mais, comme lui, parfois il revient souvent et on a entendu dire que certains regards de certains hommes durent encore aujourd'hui et que d'autres, qui font tout pour qu'on les regarde tout le temps, disparaissent quand ils disparaissent de notre vue.

J'espère toujours garder le regard d'un enfant, celui qui ne croit pas avoir tout vu mais qui, curieux, découvre et scrute le monde qui l'entoure.

Aux bons spectateurs, salut !

**Patrick Franquet**

Association  
**Couleurs du Grand Mesnil**  
Tél.: 01 69 29 76 27

\* Extraits du Programme du Festival sur « Le Regard », du 3 au 24 mai 2011, à Orsay :

• **Mardi 10 mai** au cinéma Jacques Tati, à 14h30 : les films courts « La consultation chez le psychologue » et le documentaire « La moindre des choses » sont des regards de réalisateurs sur les soins psychothérapeutiques.

• **Mardi 24 mai** : un auteur contemporain viendra poser son regard sur des enfants, des adolescents et des adultes qui liront, joueront et commenteront ses œuvres.

## JE LANCE MA BOUTEILLE À LA MER...

J'ai un rêve ! Et je suis sûre que vous l'avez aussi. C'est celui de couper les têtes de l'Hydre renaissante, qui revient encore et toujours à la faveur de cette question de l'Identité Nationale. Si nous pouvons regarder en face nos sentiments, et si nous jouons cartes sur table, il n'y aura plus de place pour la xénophobie !

À votre avis, aimons-nous être suspectés, être victimes de discrimination, montrés du doigt à cause de notre... allure, notre tête, notre apparente origine ou nos moyens de vie ? Tous nous répondons NON. Acceptons-nous cette vérité historique qui dit que notre pays est depuis toujours une terre de passage ? Sommes-nous capables d'accepter le fait que **majoritairement, les Français sont issus d'étrangers**, émigrés ici depuis 2, 3 ou 4 générations, sinon plus ? Les sociologues le disent. Quatre générations, cela fait un siècle : c'est court.

Ouvrons les yeux : dans le passé, les mauvaises conditions de vie matérielles n'étaient pas, il s'en faut de beaucoup, la cause essentielle de l'invitation au voyage ! Il y avait surtout les autres causes : fuites devant les conséquences inévitables des guerres et des régimes tyranniques (c'est toujours le cas), mais aussi violences envers les femmes, études valorisantes à faire à l'étranger, artistes que l'on veut rencontrer, ou recherche du milieu propice à l'exercice d'un art ou d'un métier. Mais, plus souvent, ce sont des violences qui ont provoqué les émigrations : qu'aurions-nous fait à leur place, je vous le demande, moi qui garde des souvenirs de l'exode de 1940 ? On entend souvent dire que tant de nos grands penseurs et artistes, philosophes et scientifiques, appartiennent à cette catégorie dont la France se glorifie après coup de les avoir accueillis, bien souvent dans la pauvreté ! Cherchons leurs noms ensemble : Picasso et Marie Curie, et tous les autres... Ils sont légion.

Et réfléchissons ensemble : prendre sciemment le parti de déclarer le mélange de nos gènes (y compris une petite part de Néanderthalien !) serait-il encore dangereux ? Je ne le crois pas possible. Au contraire, c'est facile, il suffisait d'y penser. Et ce serait couper l'herbe sous le pied de l'Hydre, affirmant ainsi que le goût des voyages et de la découverte est universellement répandu, et que ce sont les plus audacieux qui partent (comme nos français à l'étranger) et apportent leur force de travail et leur créativité. C'est bien connu.

Durant le siècle passé, ceux qui ont travaillé dans les mines, les vignes, le bâtiment ou l'industrie automobile, ont participé à élever la France où nous vivons aujourd'hui ; **ils ne sont pas responsables de la crise**, et étaient là avec des contrats de travail (Polonais, Italiens, Nord-Africains, Espagnols, Portugais, venus faire un travail difficile que peu de Français voulaient ou pouvaient faire). Tout le monde le sait.

Alors, comment oser encore établir une discrimination, et rechercher des "bouc-émissaires" parmi ceux qui ont adopté les valeurs de la devise républicaine dont nous sommes si fiers, héritée de la Révolution française de 1789 :

### Liberté - Égalité - Fraternité

Comment procéder pour lutter contre ces infamies ? Je propose qu'un large consensus s'établisse sur la mixité de nos origines par ce moyen, librement consenti : que chacun de nous, ayant un grand-parent (GP) ou arrière-grand-parent (AGP) originaire d'un autre pays ou continent que la France, ajoute cela à sa signature, dans tout compte-rendu de réunion ou document associatif, social ou politique. Deux exemples : XX (1 GP d'Europe centrale) ; YY (1 GP d'Afrique du Nord ou d'Asie, Afrique, Russie, Mexique, etc. selon chacun). Sans référence religieuse ! Ce procédé fera tache d'huile, lentement mais sûrement. J'entends d'ici le concert de protestations... Mais n'oublions pas que nous sommes déjà fichés par l'Etat. Pas dans le même but, bien sûr !

Si nous acceptons de tenter l'expérience, nous en verrons les résultats. J'ai ce rêve, cet espoir, que **nous couperons ensemble les têtes de l'Hydre**, celles de l'intolérance et de l'aveuglement. L'identité nationale ? *Qu'es aquò ?*

Moi non plus je ne reconnais pas ma France actuelle, j'en ai parfois honte ! Pourrions-nous montrer que le patrimoine français n'est pas seulement celui des châteaux et des grands vins, mais aussi de la reconnaissance des droits humains ?

J'ai écrit cela avant la parution du livre de Stéphane Hessel. Mais nous sommes bien d'accord :

### indignons-nous !

Ma bouteille est à la mer...

**Francine**

(1 GP d'Europe centrale)

« Suite à l'appel à mobilisation du collectif **D'ailleurs nous sommes d'ici**, plusieurs centaines d'organisations associatives, politiques, syndicales et des milliers de citoyens préparent, partout en France, diverses manifestations qui aboutiront à une journée nationale de mobilisation, le 28 mai, contre les idées racistes et xénophobes qui envahissent la société, contre la politique d'immigration du gouvernement, et pour la régularisation des sans papiers. Il s'agit également de renforcer les différentes luttes existantes, et de créer un mouvement en profondeur et de longue durée pour réaffirmer qu'une autre logique de société est possible. »

**Le collectif**

## Ulissiens, refusons la xénophobie !

Quel est l'acte fondateur de la création des Ulis ? Un arrêté ministériel du 30 novembre 1960 a décidé d'une zone à urbaniser en priorité de 10 000 logements. Les premiers habitants sont arrivés en 1968. Un District urbain, situé sur les communes de Bures et d'Orsay, a précédé la création de la commune, en 1977. Environ 20 000 nouveaux habitants sont arrivés de partout : de Bures, d'Orsay ou de la région parisienne, de province ou du reste du monde. Nous avons tous des racines et des liens ailleurs ; y compris si nous sommes nés et avons grandi aux Ulis.

Nous sommes évidemment très nombreux à accueillir nos proches ou nos amis venus nous rendre visite. Et nous retournons aussi les voir, là où ils habitent. Que ce soit en Ile-de-France, en Afrique, en Asie, aux Antilles... ou bien aux antipodes. L'ennui, c'est que des barrières administratives se sont accumulées. Depuis une décennie, elles sont devenues des obstacles parfois irréductibles. Beaucoup d'Ulissiens d'origine étrangère ont des difficultés pour voir le grand-père, la grand-mère, l'oncle ou la cousine. Il y a entrave aux relations familiales. Le droit au regroupement familial est de plus en plus restreint. Pire encore, les pratiques actuelles de l'administration préfectorale restreignent la délivrance des cartes de séjour, même pour des personnes arrivées en situation régulière. Le pouvoir politique instrumentalise la suspicion envers l'étranger. Au point de mettre en question l'immigration légale ou d'entraver la libre circulation des personnes au sein de l'espace Schengen.

À cela, les Ulissiens font face : a) depuis une décennie, les urnes ulissiennes donnent toujours tort aux sirènes xénophobes stigmatisant l'étranger ; b) la solidarité ulissienne s'organise dès qu'un étranger est mis en centre de rétention au mépris de sa situation professionnelle, familiale ou scolaire\*. Agissons contre ces pratiques politiques et administratives indignes de la démocratie !

**Pierre Belbenoit**

### LA XÉNOPHOBIE D'ÉTAT TUE



\* En janvier et mars 2011, deux mobilisations ont été efficaces pour un père de famille ulissien et pour un élève du Lycée de l'Essouriau : mobilisations de nombreux Ulissiens avec l'ASTI des Ulis, le CSP des Ulis, la Section LDH des Ulis, le RESF des Ulis.

## Mars 2011 : témoignage d'un Franco-Tunisien des Ulis

Tout a commencé le 17 décembre 2010 par le geste de désespoir de Mohamed Bouazizi. Un jeune homme, sans histoire dit-on, mais qui a réveillé tout un peuple, voire même tous les peuples arabes, pour dire d'une seule voix NON à l'injustice et à la tyrannie, « dégage ». J'ai été parmi ceux qui pensent que le monde arabe a raté un moment de l'Histoire : les révolutions populaires pour accéder à la Liberté, au Droit et à la Démocratie. Ils vivent sous une chape de plomb qui étouffe toute expression libre, sous couvert de la lutte contre le terrorisme et le « fascisme vert ». Mais la jeunesse de la Tunisie en a décidé autrement. Ces jeunes ont montré à tout le monde qu'ils sont capables de créer l'évènement et de prendre leur destin en main. Ils ont adopté comme slogan les vers retentissants du grand poète tunisien Abou ElKacem ElChabbi (1909-1934) - le poète de la Liberté :



[http://fr.wikipedia.org/wiki/Abou\\_el\\_Kacem\\_Chebba](http://fr.wikipedia.org/wiki/Abou_el_Kacem_Chebba)

*“Lorsqu'un jour le peuple veut vivre,  
Force est pour le destin d'exaucer,  
Force est pour les ténèbres de se dissiper,  
Force est pour les chaînes de se briser...”*

De la France, j'ai suivi, avec des inquiétudes mêlées aux enthousiasmes, les événements et les rebondissements jour après jour. En quelques semaines, les Tunisiens, femmes et hommes de toutes catégories sociales, ont réalisé leur révolution avec une grande maturité. La Tunisie est désormais sur la bonne voie. Certes, il reste beaucoup à faire mais j'ai confiance en cette jeunesse pleine d'espoirs et de rêves pour construire un nouveau monde juste, un monde solidaire, un monde meilleur... **Vive la Tunisie libre !**

## Une Ulissienne qui a pris le large : Christine Monlouis

C'était le 30 octobre 2010, alors que la communauté antillaise des Ulis se rassemblait pour fêter la « Journée internationale du créole », Christine Monlouis, originaire de la Guadeloupe et ancienne Ulissienne, s'alignait au départ de la course à voile transatlantique en solitaire, la fameuse Route du Rhum reliant Saint-Malo à Pointe à Pitre. Il fallait noter cette coïncidence de date, car Christine, en participant à cette édition 2010, devenait la première femme antillaise à relever le défi de la Route du Rhum.



Photo Jérôme Fouquet / Ouest-France

Peut être que le nom de Christine Monlouis ne dit plus rien aux Ulissiens d'aujourd'hui. Par contre, ceux de l'époque se souviennent de celle que l'on appelait affectueusement « Loulou ». Christine Monlouis, professionnelle du secteur sportif, a fait ses études à l'UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) de la faculté d'Orsay et habitait à Bures-sur-Yvette dans les années 80. Très impliquée dans l'éducation auprès des jeunes, la jeune femme a vite trouvé aux Ulis un terrain de prédilection pour communiquer sa passion. Loulou a été animatrice à la mairie des Ulis de 1993 à 2001, d'abord au Service Enfance, à la Direction des Centres de loisirs, où elle exerçait à l'accueil périscolaire et pendant les heures de cantine ; puis elle fut animatrice Jeunesse, responsable de l'accueil des Amonts... Dynamique et toujours de bonne humeur, Loulou a laissé un souvenir impérissable auprès des équipes municipales. Elle n'a pas hésité à jouer la pom-pom girl lors de la visite aux Ulis de Thierry Henri, notre champion du monde en 1998.

Parallèlement, elle animait la Section Spéléologie au club Léo Lagrange, de 1997 à 2001. C'est là qu'elle a rencontré Catherine Diamante, actuellement au Service Démocratie locale de la mairie, qui en garde un excellent souvenir, celui d'une jeune femme chaleureuse et déterminée.

En 2001, Christine Monlouis quitte la Région Parisienne pour s'installer à Marseille où elle découvre le nautisme. En 2004, elle rentre en Guadeloupe avec pour projet de développer les activités nautiques sur son île de la Désirade. Elle découvre les subtilités de la course en mer, puis navigue comme équipière sur diverses régates dans l'arc antillais. Proposée par le comité guadeloupéen de voile traditionnelle pour participer à la transatlantique de la Route du Rhum, notre Loulou ulissienne n'a pas hésité et a relevé le challenge.

C'était pour elle l'occasion de représenter son archipel, de mettre en avant les valeurs de son projet de développement durable et de protection des océans (son bateau s'appelle en effet « Un monde bleu tout en vert »), et une magnifique exposition médiatique de ce sport qu'elle défend si bien. L'aventure du « Rhum », hélas, s'est arrêtée pour Christine Monlouis le 3 novembre 2010, quand son voilier a démâté à la suite d'une collision avec un bateau de pêche espagnol.

Aujourd'hui, notre Loulou ulissienne, fonctionnaire du Conseil Régional de la Guadeloupe en tant que consultante aux Affaires maritimes, peut être fière de sa participation à la Route du Rhum 2010, en tant que femme navigatrice et guadeloupéenne, ce qui contribuera très certainement à promouvoir ce sport dans l'arc antillais.

**Thierry Carpaye**

### Rédaction bénévole du Phare numéro 45 :

- Marie-Odile Charpenet (Dir. des Publications)
- Pierre Piquepaille (Rédacteur en Chef + maquette)
- Pierre Belbenoit (Secrétaire de Rédaction)
- Yvette Roussel (représentante de l'atelier d'écriture)
- Bernard Charpenet (responsable de la diffusion)
- Elisabeth Potelat (autre membre titulaire)
- Marie Josée Vergine (autre membre titulaire)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis  
Adresse électronique : redac.phare@wanadoo.fr

## Une Maison des Associations des Ulis pour développer et soutenir la Vie associative

Suite aux demandes de l'UAU (Union des Associations des Ulis), le projet de Maison des Associations a été inscrit en 2008 dans le programme municipal. Pour faire avancer ce projet, l'UAU vous propose de répondre à ce questionnaire. Il se compose de 2 parties : la participation des habitants à la vie associative et les souhaits des associations concernant le projet de Maison des Associations.

Le Bureau de l'UAU

Questionnaire sur la participation des habitants à la vie associative			
Vous êtes :			
Homme <input type="checkbox"/>	Femme <input type="checkbox"/>	Age :	Année d'arrivée aux Ulis :
Etes-vous :	Bénévole <input type="checkbox"/>	Membre actif <input type="checkbox"/>	Responsable (CA) <input type="checkbox"/>
d'une ou plusieurs associations ulissiennes ?		Oui, nombre	Non <input type="checkbox"/>
<b>SI OUI</b>			
Activité de ou des associations ulissiennes :			
d'une ou plusieurs associations d'autres villes :			
Activité de ou des associations des autres villes :			
Participez-vous à d'autres formes d'actions communes autres que les associations loi de 1901	loi de 1905	collectif	autres
<b>SI NON</b> , pourquoi n'êtes vous pas membre d'une association ?			
- il y a des secteurs associatifs non représentés sur les Ulis et qui vous intéresseraient.		Oui, lesquels	Non <input type="checkbox"/>
- considérez-vous que les tarifs sont trop chers ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
- connaissez-vous les aides financières ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
- en bénéficiez-vous ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Les horaires des activités ne vous conviennent pas			
- en raison des horaires de votre activité professionnelle ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
- en raison des horaires de votre vie familiale ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
- autres raisons :			
Connaissez-vous le fonctionnement des associations ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Connaissez-vous les fonctions d'un président, d'un trésorier, d'un bénévole ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Êtes-vous informés des activités associatives ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui ; comment :			
Connaissez-vous le guide des associations ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Consultez-vous le site Internet de la ville, rubrique associations ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
si non, pourquoi ?			
Avez-vous facilement accès à l'information ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Connaissez-vous le service inter-associatif (Donjon) ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Que souhaiteriez-vous pour développer la vie associative aux Ulis ?			
Si vous êtes responsable d'une association ou si vous envisagez d'en créer une, répondez au questionnaire au verso destiné aux associations. Si vous êtes simple adhérent membre, vous pouvez aussi y répondre.			

**Questionnaire à retourner à l'UAU avant le 30 juin 2011**

Adresse postale : UAU chez Bernard Charpenet, 4 Place de Savoie – 91940 Les ULIS  
ou par mail : Bernard CHARPENET-UAU <bmo.charpenet@free.fr>

## Questionnaire pour les responsables d'associations Étape préparatoire à la Maison des Associations des Ulis

La Maison des Associations serait pour les associations un moyen d'atteindre différents objectifs et nous vous demandons de préciser les points les plus importants pour vous.

D'autre part, il est important de dire ce que vous voudriez y trouver. En effet, un espace associatif étant prévu dans la partie de la poste que la Municipalité a rachetée, l'aménagement doit correspondre aux souhaits des associations. En fonction de ce que vous répondrez nous discuterons avec la Municipalité pour l'aménagement.

<b>Nom de l'association :</b>				
Nombre de bénévoles :		Nombre d'adhérents :		
Domaine(s) d'activité (s)				
Avez-vous accès à un lieu ?				
Local	<input type="checkbox"/>	Terrain	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Permanent	<input type="checkbox"/>	Régulier	<input type="checkbox"/>	Ponctuel <input type="checkbox"/>
		Autre <input type="checkbox"/> préciser		
Avez-vous besoin d'une salle ou d'un bureau ?				
		Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Période d'activité dans la journée :				
Période d'activité dans l'année :				
Avez-vous un ou plusieurs salariés?		Non	<input type="checkbox"/>	Si oui, combien
		Un local est-il nécessaire ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

### Qu'attendez vous de la Maison des Associations (objectif, fonction)

*Notez vos 5 priorités (note 5 pour la plus importante à 1 pour la moins importante)*

Aide à l'organisation des activités	
Soutien logistique (partage de compétences entre associations, personnel mis à disposition)	
Aide juridique	
Aide à la création d'une association	
Aide pour la rédaction d'un dossier de subventions (ville, conseil général, Ville Vie Vacances...)	
Aide à la gestion de salariés de votre association	
Aide à l'organisation des activités	
Lieu de rencontre avec d'autres associations	
Lieu de réalisations collectives, de préparation d'actions communes	
Lieu de rencontre avec le service inter-associatif (Donjon)	
Lieu où les militants, les responsables d'associations, peuvent suivre des formations	
Meilleure connaissance de votre association par les ulisiciens (communication vers population)	
Annuaire des associations (outil de recherche sur les associations et leurs activités)	
Vitrine de toutes les associations	
Autres (précisez) :	

### Qu'attendez-vous de la Maison des Associations (moyens matériels)

Salle pour réunions ou pour activités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Atelier pour bricolage, réalisation de panneaux...	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Courrier accessible en permanence	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Domiciliation du siège social	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Documentation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
<b>Bureau</b> (salle pour travailler avec matériel de l'association et dossiers)		
Spécifique à l'association	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
à partager avec d'autres associations	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Matériel Bureau- informatique, reprographie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Autres (précisez) :		

### Mise en place et gestion de la Maison des Associations

Votre association s'investirait-elle dans la mise en place de la Maison des Associations?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participeriez-vous à un groupe de travail ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Que proposeriez-vous pour sa gestion ?			
<b>contact</b>	nom, prénom	tél	courriel
adresse			

## Les Herbes Sauvages

### Agenda partiel de mai 2011

- ❑ **Samedi 14 mai (matin) : Découverte des oiseaux** sur le Viaduc des Fauvettes, à Gometz-le-Châtel, en compagnie de l'animateur, Pierre Delbove.  
Covoiturage : RDV 8h30, parking gare d'Orsay-ville.  
Tél.: 01 69 07 30 05 - Mél.: jpguerin@wanadoo.fr (\*)
- ❑ **Samedi 21 mai : Balade botanique** dans le cadre de la Fête de la Nature : un grand tour sur les circuits de découverte de Gometz-le-Châtel.  
RDV à 14h00, parking salle Barbara à Gometz-le-Ch.  
Tél.: 01 69 29 08 85 - Mél. et site : voir en bas (\*)
- ❑ **Mercredi 25 mai : Permanence**  
**Histoire des roses**, depuis l'églantine jusqu'à nos rosiers les plus sophistiqués, 2 000 ans d'Histoire...  
De 16h à 18h, salle n°3 de la M.d.A (\*) à Orsay
- ❑ **Samedi 28 mai : Voyage sur les bords de la Loire**  
L'étang de la Vallée, en Forêt d'Orléans près des écluses de Combreux, la Loire à Germigny-des-Prés. Depuis Saint-Benoît, promenade botanique sur les sables. En remontant la Loire vers Châtillon, arrêt aux écluses de Mantelot, « L'île à Gaston », forêt alluviale avec accès aux graviers du fleuve et à leur végétation.  
Prévoir votre pique-nique - Mél. et site : voir en bas (\*)  
Renseignements et réservation : Tél.: 01 69 29 08 85

### Agenda de juin 2011

- ❑ **Mardi 7 juin : Sortie d'une journée** en covoiturage  
**La Roseraie de l'Haÿ-les-Roses** : bouquet de parfums et explosion de couleurs, ce jardin invite à la découverte de 16 000 rosiers (3 300 roses différentes).  
RDV 9h30, avec ou sans voiture, pl. du marché, Orsay.  
N'oubliez pas votre pique-nique ! Retour vers 16h30.  
Tél.: 01 69 29 08 85 - Mél. et site : voir en bas (\*)
- ❑ **Sam. 11 et dim. 12 juin : Sentier découverte Nature**  
14h à 18h, Espace Naturel d'Orsay (16 rue L. Scocard)  
Visite du sentier, des « mouillères », observation des arbres remarquables, des plantes locales, des oiseaux, en compagnie du guide animateur nature, Pierre Delbove.  
Tél.: 01 64 46 59 75 - Mél. et site : voir en bas (\*)
- ❑ **Mercredi 22 juin : Permanence**  
**Les plantes aromatiques**, bonnes herbes du jardin...  
De 16h à 18h, salle n°3 de la M.d.A (\*) à Orsay  
Tél.: 01 64 46 59 75 - Mél. et site : voir en bas (\*)

(\*) Association **Les Herbes Sauvages**

Maison des Associations

7 av. du Maréchal Foch, 91400 ORSAY

Tél. : 01 64 46 59 75 - Mél. : lhs91@free.fr

Site Internet : <http://lesherbessauvages.free.fr>

## Voulez-vous danser ?



*Temps'Danses* est l'une des 28 Sections du *Club Omnisports des Ulis*. Elle regroupe un peu plus de 200 adhérents, adultes ou adolescents, passionnés par les danses en couple ou en ligne. *Temps'Danses* propose, en effet, des cours de **Danse de salon** (tango, valse, paso doble, rumba, chachacha, samba, quick-step, etc. avec 4 à 5 niveaux), de **Rock** (3 niveaux), de **Salsa cubaine** (4 niveaux) et de **Country** (3 niveaux).



*Temps'Danses* organise, presque chaque mois, une soirée dansante ou un bal country ouvert à tous, dans l'une des salles des fêtes de Courtaboeuf. Ces soirées dansantes démarrent généralement par un cours d'initiation. Les dates de ces soirées/bals, ainsi que le planning des cours, sont disponibles sur le site web de la Section :

<http://cou.tempsdances.free.fr>

Vous y trouverez également les stages de danse organisés les dimanches après-midi ; eux aussi sont ouverts à tous pour peu que le niveau pré-requis soit acquis. N'hésitez pas à venir découvrir l'ambiance conviviale de cette Association et la joie de danser de ses adhérents. Notre prochaine soirée aura lieu le vendredi 20 mai (soirée salsa), et nous nous produirons le samedi 18 juin après-midi, sur le podium de la Fête du Sport des Ulis, avec quelques démonstrations de danse. Venez aussi profiter du premier cours d'essai gratuit dès la rentrée de mi-septembre. Renseignements : [cou.tempsdances@free.fr](mailto:cou.tempsdances@free.fr)

**Sophie Grammat**

Présidente du C.O.Ulis Temps'Danses

## « Carnaval de l'Amour »

Tel était le thème du carnaval des Ulis cette année.

Rendez-vous donné sur la place du marché, le samedi 19 mars à 13h30, pour le maquillage et la distribution de confettis.

À 14h30, commence le défilé avec la participation de **cinq chars**, décorés par les habitants et les Associations : l'*AVAG*, des artistes en herbe âgés de 8 à 11 ans sous la direction d'une plasticienne de la Maison pour Tous des Amonts, les familles de l'Entraide de la Maison pour Tous de Courdimanche, l'*Ecume des Jeux*, *Zone Art*, *Avelines Logement et Animation*, l'*Union des Associations des Ulis*, l'Amicale des Hautes Plaines, les « instances participatives » (Conseils de Quartier et autres Conseils) ... sans oublier la participation du Donjon avec ses nombreux bénévoles pour l'encadrement et les **trois fanfares** : les *Makabés*, la *Batuk'Action* et *Maraketu* (musique antillaise accompagnée de deux danseuses).

Le défilé s'est dirigé vers le Parc Nord, Courdimanche, les Amonts, l'avenue de Saintonge, le Bosquet, pour finir au Parc Urbain. Il a remporté un vif succès sur tout le parcours.

À 16h00, un goûter a été offert par la mairie aux enfants. À 16h30, représentation du spectacle d'amour « Greta et Gudulf » par la compagnie *Dare d'Art*, spectacle de cirque, humoristique, très apprécié du public : Greta, du haut de son trapèze, a fait participer activement les enfants.

Puis le bonhomme Carnaval, « le grand coeur rose », est brûlé sous les applaudissements de tous les participants.

Ce défilé de carnaval, héritier d'une longue tradition ulissienne, a permis une nouvelle fois de vivre tous ensemble un moment très agréable. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

**Marie Josée Vergine**

*Photos par Marie Josée Vergine et Pascal Esnault Lavignolle*





## Rencontre Des Différences

Cette action prend forme à partir d'ateliers culturels, mis en place tout au long de l'année, composés de bénévoles issus de la population et de structures locales. Les partenaires faisant vivre ce temps fort sont :

- les Associations *ACPUO, Arabesque, Ar C'Helvez, APCAA, APEX\*Ulis, AVAG* Entraide des Amonts, *AVAG* Théâtre, *CELLA, Club d'œnologie, EMU, Francopolulis, La Belka, Senzala Capoeira, Sundances 91, Tourn'Ulis, Zon'Art*, 8 Sections sportives du *COU* et l'*Union des Associations des Ulis* ;

- les structures municipales *CLMO* de la Châtaigneraie, Entraide scolaire de Courdimanche, sans omettre les Services municipaux Communication, Culturel et le Donjon ;

- d'autres structures comme le *Foyer de Vie Vaubrun, Nina Pinheiro* et les *Sukaly Juniors* ;

- auxquelles s'ajoute une personnalité médiatique, l'écrivain Gaston Kelman, auteur de « *Je suis noir et je n'aime pas le manioc* ». Sa participation représente une adhésion à la finalité de ce projet, qui est de « *favoriser le vivre ensemble, la mixité sociale, le lien social et la cohésion sociale* ».

Comme chaque année depuis 5 ans, l'Association *Nouveaux Pas* et ses partenaires présenteront à l'ensemble des Ulisiens la soirée spectacle de la « Rencontre Des Différences » :

**le Vendredi 27 Mai 2011 à 20h  
à l'espace culturel Boris Vian**

**Jean-Marie Ballo**

*Président de Nouveaux Pas*

**NDLR** : l'*APEX\*Ulis* est particulièrement impliquée dans cette rencontre par l'intermédiaire de son atelier d'écriture.

### **APEX\*Ulis**

**Composition suite à l'AG du 5 février 2011  
et au CA du 14 février 2011**

#### Membres du Bureau

- ♦ Marie-Odile Charpenet (Présidente)
- ♦ Pierre Belbenoit (Vice-président)
- ♦ Pierre Piquepaille (Vice-président)
- ♦ Bernard Charpenet (Trésorier)
- ♦ Marie Josée Vergine (Secrétaire)
- ♦ Yvette Roussel (Secrétaire adjointe)

#### Autres membres du Conseil d'Administration

- ♦ Bernard Amar
- ♦ Rose-Marie Boussamba
- ♦ Elisabeth Piotelat
- ♦ Zoubida Belfadil
- ♦ Jacques Cartier
- ♦ Bozena Teodorowicz

## Ben Ali Baba et les 40 voleurs

On nous avait parlé de la Tunisie  
C'était, à n'en point douter, une vraie démocratie...  
Vantée par l'amère Michèle et Nicolas le petit  
Pour passer des vacances pas trop loin, à l'envie.

Hélas la réalité était bien tout autre.  
Ce régime dictatorial cachait entre autres  
Des services corrompus et une police musclée  
Qui faisait régner la terreur par milice interposée.

Le gouvernement français savait en profiter.  
Il se faisait quelquefois inviter  
Pour passer quelques jours en ces sites enchanteurs  
Au frais du monarque, aux dépens des malheurs.

Il était toujours ce protectorat adulé  
Que certains fréquentaient en tant qu'invités  
De ce régime aux mœurs délétères  
Où la seule loi qui fût était de savoir se taire.

Que nos dirigeants ne fassent pas d'ingérence  
Qu'ils suivent bien ce que l'on pense en France  
De l'exercice du pouvoir et de ses dérives  
Avant qu'eux aussi ils suscitent l'invective.

**Marc Lauvray**

## Mouammar "m'a tuer" (Tripoli pour être honnête)

On avait déroulé le tapis rouge au caïd impuni.  
Il avait planté sa tente à l'hôtel Marini.  
Il avait fait hurler par ses prétentions obscènes  
Menaçant de ses foudres les peuples amènes.

Il avait promis d'acheter des Rafales  
Des centrales nucléaires ou des armes fatales  
Qu'on lui livrerait avec aménité  
Oubliant, tout d'un coup l'homme et ses méfaits.

Les attentats odieux contre le DC10 et Locker Bee  
Les chantages abjects contre les infirmières bulgares  
Ses méfaits contre son peuple et ses mœurs bizarres  
Qui ont défié le monde qui en avait souri ?

La Tripolitaine et la Cyrénaïque  
Ne sont pas la Samaritaine ou autres Prisunic  
Où l'on vend ou achète en toute obscénité  
Une morale et des mœurs par tous reprouvées.

Quant à nos dirigeants, ils devraient tous savoir,  
Dinant avec le diable, pour un jour, pour un soir,  
Il faut de précautions toujours s'entourer et  
Avec une grande cuillère toujours s'exécuter.

**Marc Lauvray**

## Acrostiche (\*)

**C**ourageux  
**H**éros gentil et doux  
**R**estaurateur de marqueteries délicates  
**I**l est sympathique  
**S**culpteur raffiné  
**T**ravaillant sans relâche  
**I**l inventait des merveilleuses statues  
**A** la grâce dansante et  
**N**onchalante.

*Camille Dequest* (11ans)  
le 18 octobre 2010

(\*) Camille a écrit ce poème  
en hommage à son grand-père,  
Christian Dequest,  
décédé le 17 octobre 2010

## Sans rendez-vous

Un jour, j'irai te voir  
Sans te donner rendez-vous  
Tu m'offriras un verre à boire  
En m'embrassant dans le cou

De ta fenêtre, je regarderai  
La vie qui passe trop vite  
Peut-être avec regret  
Sur les amours illicites

Tu me regarderas  
Avec une infinie tendresse  
En te rappelant le temps  
Où j'étais ta maîtresse

Il est vrai que ce jour-là  
Il faut bien se le dire  
Tu seras vieux, je serai vieille  
Nous ne ferons qu'en rire !

*Hélène Joigner*

## Mes Hautes Plaines

Actuellement ma cité n'est pas belle,  
Mais un jour sûrement elle le sera,  
Nous surveillons chaque coup de pelle,  
Épions chaque avancée pas à pas.

Je sais, c'est long dirons les grincheux.  
Ne dit-on pas « plus c'est long, plus c'est bon » ?  
Alors, laissons les fâcheux et attendons un peu,  
Pour contempler cette beauté chiffree en millions.

Très bientôt, allées, jeux et passerelles,  
Surgirons de ce borbier désagréable,  
Et redeviendra, ma cité, un ensemble convenable,  
Où, de nouveau, les enfants joueront à la marelle.

Nous pourrons, alors, vivre tranquilles,  
Tous ensemble dans ce havre de verdure.  
Discuter de tout, même de choses futiles,  
Sur des bancs neufs aux belles allures.

*Jack Mignon* (mars 2011)

## Tricot

Une maille à l'endroit  
Une maille à l'envers  
Tricot des jours heureux  
Et des colères

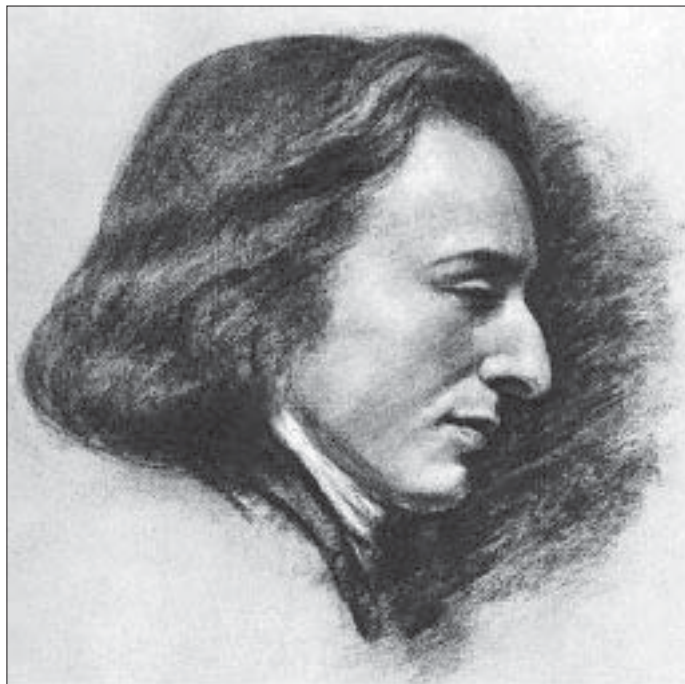
Tricoté de soie,  
De coton mêlé  
De laine mélangée

Une chanson d'amour  
Un chagrin, un poème  
Une maille par jour  
Un nuage, un soleil

Enfilés sur l'aiguille  
Bout à bout  
Jour après jour  
Je me tricote des souvenirs  
Pour mes vieux jours !

*Hélène Joigner*

## CHOPIN AUX ULIS



*“ Bach est un astronome qui découvre les plus merveilleuses étoiles, Beethoven se mesure à l’univers. Moi, je ne cherche qu’à exprimer l’âme et le cœur de l’Homme ”* (Frédéric Chopin)

Beaucoup de manifestations ont eu lieu dans le Monde, en France et dans la région parisienne, à l’occasion du bicentenaire de la naissance de Frédéric Chopin. Chacun lui a rendu hommage à sa manière, et beaucoup d’institutions et de personnes ont œuvré pour que l’événement soit à la hauteur du maestro.

Aux Ulis, nous l’avons honoré en décembre 2010. La Médiathèque François Mitterrand et la Maison Pour Tous de Courdimanche ont accueilli, du 1<sup>er</sup> au 31 décembre, deux expositions : « Chopin à Paris » (une coproduction Cité de la Musique - Bibliothèque Nationale de France) et « Sur les Pas de Frédéric Chopin ». Cette dernière nous a été prêtée gracieusement par l’Office National Polonais du Tourisme. D’autre part, la Médiathèque François Mitterrand a organisé un atelier d’écriture, animé par José Feron Romano, et un atelier d’initiation à un genre musical, animé par Emmanuel Pazyniak qui nous a fait découvrir les œuvres moins connues de ce grand compositeur. Il y a eu également un concert donné par huit élèves du Conservatoire de la Vallée de Chevreuse : Marie Marty, Célia Seba, Clara Sztajnzalc, Benoit Westrelin, Simla Korezlioglu, Billie Libri, Myriam Saab et Céline Mauchet.

Et pour finir, le cinéma Jacques Prévert a donné rendez-vous aux mélomanes et cinéphiles ulissiens, pour une soirée cinéma avec le film d’Aleksander Ford de 1952, « La jeunesse de Chopin », en VO.

Le film a été précédé d’une collation légère et d’une présentation par l’Association Franco-Polonaise des Ulis. Les participants et les nombreux visiteurs ont rendu hommage à ce grand compositeur à propos de qui le poète polonais Cyprian Kamil Norwid a dit très justement : *“ Varsovien de naissance, Polonais par son cœur et par son talent, citoyen du Monde ”*.

**Mariola Koperski**

Présidente de l’Association Franco-Polonaise

**Un peu d’Histoire** : Frédéric Chopin est né à Żelazowa Wola en Pologne le 1er mars 1810, d’un père français et d’une mère polonaise, Justyna Krzyżanowska. Son père, Nicolas, fils d’un charron-vigneron, avait quitté sans regret Marainville et sa Lorraine natale dès l’âge de seize ans, sans doute pour échapper à un avenir médiocre. L’ancien régisseur polonais du château lui avait fourni de solides appuis à Varsovie. À la naissance de Frédéric, Nicolas était complètement intégré à sa nouvelle patrie et à sa culture.

Frédéric commence ses études de piano à l’âge de sept ans. Enfant prodige, il est adulé par des princes et des comtesses et le sera sa vie durant. Il quitte Varsovie en 1830, avant l’insurrection et n’y retournera jamais. Après être passé par Prague et Vienne, il arrive à vingt-et-un ans à Paris en septembre 1831, où il se produit dans plusieurs concerts qui fondent alors sa réputation. Il commence parallèlement une carrière de professeur, et les salons se l’arrachent. Il se considère fiancé à une jeune et riche héritière, Maria Wodzinska, mais celle-ci rompt leurs fiançailles l’année où Chopin est victime des premières manifestations de la tuberculose.

En 1836 à Paris, Frédéric Chopin rencontre George Sand. Leurs amours sont discrètes, car Chopin craint les réactions de sa famille. À l’automne 1838, pour la santé de Chopin qui tousse de manière inquiétante, la romancière décide de partir et d’emmener Chopin, Maurice et Solange, ses deux enfants, aux Baléares. Ils embarquent tous pour Majorque, en novembre 1838, et s’installent à la Chartreuse de Valldemosa. Après un séjour désastreux, ils reviennent en France en février et arrivent à Nohant en juin 1839. Ils ne se quittent plus pendant près de dix ans et partagent leur vie entre Paris et Nohant où le musicien passe sept étés très inspirés puisqu’il y compose une grande partie de son œuvre. Ils se séparent en 1847, deux ans avant la mort du compositeur.

Il est enterré au cimetière du Père-Lachaise. Sa tombe est ornée d’une statue d’Auguste Clésinger, mari de Solange Dudevant, fille de George Sand. Selon ses dernières volontés, sa sœur Ludwika ramena le cœur de Chopin à Varsovie ; il se trouve dans une urne insérée dans un pilier de l’église Sainte-Croix.

## Les Amis de la Langue et de la Culture Allemandes (ALCA)



Le château de Schönbrunn et son parc, à Vienne (Autriche) - Photo Bernard Lesage



L'ALCA, créée en 1992, a pour objectifs de favoriser les échanges entre germanophones et francophones et de mieux connaître nos voisins européens. 150 adhérents sont inscrits à l'ALCA, venant majoritairement des communes de la Vallée de Chevreuse et environs (Orsay, Bures, Gif, Les Ulis, Palaiseau, Limours...).

La langue allemande est parlée par plus de 100 millions de personnes en Europe et de plus en plus de francophones désirent la pratiquer, que ce soit pour des raisons professionnelles ou familiales.

L'ALCA propose dans ce but un éventail d'activités pédagogiques ou culturelles, d'octobre à juin.

**Des cours** sont proposés pour tous les niveaux, débutants ou confirmés, en journée ou en soirée, pour adultes, collégiens, lycéens ou enfants, en petits groupes entre 7 et 10 élèves. Ces cours permettent d'appréhender ou de perfectionner la pratique de la langue allemande : vie courante, grammaire, syntaxe, expressions.

Certains cours ou ateliers sont « à thème » comme la littérature, la musique, la géographie ou l'Histoire. Ces cours sont dispensés à Orsay, Bures et Gif. Les cours autrefois dispensés aux Ulis ont été malheureusement arrêtés faute d'un nombre suffisant d'élèves.

La liste des cours est donnée sur le site internet de l'ALCA :

<http://alca-online.chez-alice.fr>

Les activités culturelles proposées complètent cet apprentissage de la langue allemande :

- Au cours d'une saison, au moins deux **conférences d'intérêt général** ouvertes à tous publics sont proposées avec un conférencier extérieur, parfois avec l'appui des Comités de Jumelage.

- **Des exposés** de membres de l'ALCA sont régulièrement donnés sur la peinture, la littérature, la musique, l'Histoire.

- **Deux cercles de conversation** mensuels permettent de communiquer librement en allemand à des niveaux différents.

- **Un atelier de chant** permet de s'initier aux œuvres classiques ou traditionnelles du répertoire germanique.

Une vingtaine de membres de l'ALCA participe chaque année à un **voyage** de 4 jours au printemps dans une région germanophone (Ruhr, Vienne, Dresde, Nuremberg, etc.). Un des cours se termine par un voyage début septembre (Heidelberg, Forêt Noire, Stuttgart).

Des œuvres d'écrivains allemands contemporains sont étudiées dans un **cercle de lecture** mensuel (en français).

Livres et DVD peuvent être empruntés à la **bibliothèque-vidéothèque** de l'ALCA.

Les **traditions** ne sont pas oubliées : fabrication de couronnes d'Avent, Saint-Nicolas.

L'assemblée générale de janvier et la fin des activités en juin sont l'occasion de rencontres festives.

Nous vous attendons dans cette Association conviviale.

**Bernard Lesage**

Secrétaire de l'ALCA

Couronne d'Avent - Photo Bernard Lesage



L'ALCA a un agrément Jeunesse et Education Populaire.

Président : Yves Pflieger (Bures)

[pflieger@club-internet.fr](mailto:pflieger@club-internet.fr)

Vice-Présidente : Rita Magdalena (Gif)

[rita.magdalena@orange.fr](mailto:rita.magdalena@orange.fr)

Responsable des cours : Anna Jungen (Bures)

[jungen.efa@gmail.com](mailto:jungen.efa@gmail.com)

Secrétaire : Bernard Lesage (Les Ulis)

[bj.lesage@orange.fr](mailto:bj.lesage@orange.fr)

Site Internet : <http://alca-online.chez-alice.fr>